

CATALOGUE 2020 PROGRAMMES NEUFS



VOUS SOUHAITEZ RÉALISER

un achat chez Vilogia Premium ?



Nous sommes à votre disposition pour vous aider à concrétiser votre projet et vous proposer les offres les plus adaptées à des prix attractifs.

LES LOGEMENTS AVEC TVA À 5,5% :

TVA réduite selon les plafonds de ressources, la zone géographique et l'acquisition à usage de résidence principale.

LE PTZ :

Prêt immobilier réglementé réservé aux primo-accédants sous réserve du respect des plafonds de ressources et de la législation en vigueur.

LES LOGEMENTS EN LOCATION-ACCESSION

pour devenir progressivement propriétaire.

LA LOCATION-ACCESSION

Devenez propriétaire sans apport nécessaire pour le prix d'un loyer !

GRÂCE
À LA LOCATION-ACCESSION*,
VOTRE ACHAT SE FAIT
EN 2 TEMPS

7
AVANTAGES

1. Phase transitoire : cette phase vous permet de constituer une épargne dite «part acquiesitive» qui vous servira d'apport. Elle se compose d'une «redevance» équivalente au paiement mensuel de votre loyer + charges.

2. Phase d'accession : dès la première année révolue et dans la limite des 2 ans, vous pouvez acheter votre logement. Vous devenez ainsi pleinement propriétaire.

Pas d'apport nécessaire**

Un prix attractif : **TVA réduite à 5,5%***.**

Pas d'avance de fonds aux différentes étapes du chantier.

Une **exonération de taxe foncière** pendant 15 ans.

Une **remise de 1%** par an du prix de vente, à date anniversaire du contrat.

La possibilité de bénéficier du **Prêt à Taux Zéro****** pour financer l'achat de votre logement.

Frais de notaire **réduits entre 2 et 3%.**



PRÉCURSEUR...
VILOGIA
DÉVELOPPE
CETTE FORMULE
DEPUIS 2003

* Prêt Social Location-Accession. Le régime juridique de votre projet est celui de la Location-Accession, régi par la loi 84-595 du 12 juillet 1984. Dans le respect des plafonds de ressources légaux PSLA.

** Sous condition de dépôt de garantie d'une valeur de 1500€

*** TVA 5,5% sous réserve de la réglementation en vigueur.

**** Le bénéfice de PTZ étant conditionné au respect de plafonds de ressources, réservé aux personnes n'ayant pas été propriétaires durant les deux années précédant l'achat et finançant l'acquisition de leur résidence principale.

POURQUOI ACHETER

un logement neuf ?



FRAIS DE NOTAIRE RÉDUITS : entre 2 et 3%.

EXONÉRATION DE LA TAXE FONCIÈRE :

pendant 2 ans dans de nombreuses communes françaises.

Possibilité de **BÉNÉFICIER DU PTZ** qui permet de financer **VOTRE PREMIER ACHAT À TAUX ZÉRO** jusqu'à 40% du montant de votre acquisition.

RÉDUCTION DE CHARGES ÉNERGÉTIQUES : les logements neufs bénéficient des dernières réglementations thermiques RT2012*.

Votre logement est « **PERSONNALISÉ** », vous choisissez vos matériaux.

LES ESPACES SONT OPTIMISÉS pour un meilleur confort de vie.

NOS GARANTIES

GARANTIE DE PARFAIT ACHÈVEMENT

Cette garantie couvre les éventuelles réparations des désordres ou dysfonctionnements apparaissant dans l'année qui suit la réception de votre logement.

GARANTIE DÉCENNALE

Dans les 10 jours qui suivent la réception des travaux, cette garantie couvre le gros oeuvre et les éléments d'équipements qui lui sont indissociables.

ASSURANCE DOMMAGES OUVRAGES

Cette assurance est souscrite pour votre compte. Elle intervient à l'issue de l'année qui suit la réception de votre logement pour couvrir en cas de défaillance des entreprises ou prestataires de services concernés, les dommages relevant de la garantie décennale.

GARANTIE DE BON FONCTIONNEMENT

Cette garantie joue dans les 2 ans qui suivent la réception des travaux et couvre les éléments d'équipements de votre logement tels que : radiateurs, volets, portes et fenêtres, installations électriques...



* BBC-RT 2012 : bâtiments répondant aux exigences de la Réglementation Thermique 2012 limitant les consommations énergétiques principalement pour la production de chauffage et d'eau chaude grâce à l'utilisation de matériaux et de dispositifs techniques spécifiques.

TRAVAUX EN COURS



RONCQ

LA MANUFACTURE

Votre T2 à partir de 600 €/mois
soit 132 000 €

Parking inclus

Appartements de 46 à 84 m²

1 à 3 chambre(s) avec balcon ou terrasse

LOCATION-ACCESSION

Rue de Lille



WAMBRECHIES

LES QUAIS

Votre T2 à partir de 182 000 €

Parking inclus

Appartements de 48 à 90 m²

1 à 3 chambre(s) avec balcon ou terrasse

ACCESSION MAÎTRISÉE ET LIBRE

Ruelle Vent de Bise

EN COURS DE COMMERCIALISATION



LOMME

LES ALISIERS

Votre T2 à partir de 590 €/mois

soit 129 500 €

Parking inclus

Appartements de 46 à 94 m²

1 à 3 chambre(s) avec balcon ou terrasse

LOCATION-ACCESSION

Rue Albert Thomas

DISPONIBLE DE SUITE



TOURCOING

CITY GREEN

Votre T2 à partir de 502 €/mois

soit 116 000 €

Parking inclus

Appartements de 46 à 52 m²

1 à 2 chambre(s)

LOCATION-ACCESSION

Boulevard de l'Égalité



PONT-À-MARCQ

LES LILAS

Votre T4 à partir de 229 000 €

Maisons de 83 m²

3 chambres avec jardin et garage

Rue Jacques Brel



BAISIEUX

LE CLOS DE LA MALTERIE

Votre T4 à partir de 275 400 €

Maisons de 85 à 108 m²

3 à 4 chambres avec jardin et garage

Rue de la Mairie



HALLUIN

D'LYS

Votre T4 à partir de 950 €/mois

soit 205 000 €

Maisons de 83 à 93 m²

3 à 4 chambres avec jardin et garage

LOCATION-ACCESSION

Rue de la Lys



ÉTAPLES

MARINE

Votre T2 à partir de 500 €/mois

soit 107 000 €

Parking inclus

Appartements de 48 à 70 m²

1 à 2 chambre(s) avec balcon ou terrasse

LOCATION-ACCESSION

Impasse de la cité Bel Air

INCLUS AVEC LE PACK TRANQUILLITÉ*

Villogia Premium s'engage
auprès de ses clients !

VOUS ACHETEZ EN RÉSIDENCE PRINCIPALE ?

-
Vous bénéficiez d'une double protection en cas d'accident de la vie (perte d'emploi, décès, mutation professionnelle, divorce, rupture de PACS**...) nécessitant une revente très rapide du bien.



GARANTIE DE RACHAT

Villogia Premium s'engage à racheter le bien pendant 15 ans** à une valeur clairement définie par contrat.



GARANTIE DE RELOGEMENT

Villogia Premium peut vous proposer jusqu'à 3 solutions de relogement en cas de revente anticipée du bien (sous réserve de disponibilité et du respect des conditions d'attribution en logement social).

CONSEIL

en financement

Grâce à notre réseau de partenaires bancaires, des experts sont à votre disposition pour construire votre plan de financement personnalisé à vos côtés et vous accompagner tout au long de votre projet d'acquisition.



UN PROJET D'ACCESSION À LA PROPRIÉTÉ ?

TVA réduite selon les plafonds de ressources, la zone géographique et l'acquisition à usage de résidence principale.



UN PROJET D'INVESTISSEMENT ?

Professionnels de l'immobilier, nos conseillers vous aident à préparer votre investissement locatif sur nos offres éligibles Pinel et vous proposent :

- L'évaluation du montant de votre loyer.
- L'optimisation de votre financement.
- Le calcul de la rentabilité.

* Conditions annexées à l'acte de vente

** Conditions d'ouverture, montant de durée défini dans le contrat de vente ou ses annexes

**RETROUVEZ
NOS OFFRES SUR**
www.vilogia-premium.fr



vilogia
PREMIUM

197, Rue du 8 mai 1945
59650 VILLENEUVE D'ASCQ

▶ **N°Cristal** 09 69 37 07 07

APPEL NON SURTAXE

email : accession@vilogia.fr

Document et illustrations non contractuels. Sous condition de stocks disponibles.